SÉANCE ORDINAIRE 19 MAI 2015

Deux cent-unième séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif, 210, rue Notre-Dame, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 19e jour de mai 2015 et à laquelle sont présents :

Présences:

Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Gisèle Bombardier, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Isabelle Brulotte, Manon Côté, Annie Ducharme et Stéphane Surprenant.

Madame et messieurs les commissaires parents : Olivier Demers-Payette, Pierre Hamelin et Josée Hébert.

Autres

présences :

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;

Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;

Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;

Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles;

Monsieur Alain Camaraire, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire:

Madame Michèle Laberge, directrice du Service des technologies de l'information;

Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines:

Monsieur Denis Ménard, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la

formation professionnelle.

Absence:

Monsieur le commissaire : Pierre Therrien.

01. <u>OUVERTURE</u> DE LA SÉANCE

Madame Andrée Bouchard, présidente, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 15.05.19 001

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02- Adoption de l'ordre du jour.
- 03- Capsule pédagogique.
- 04- Période de questions du public.
- O5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 21 avril 2015 (document SG 15.05.19-05.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 05.2 Correspondance.
- 05.2.1 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : copie de la résolution 184 0415 adoptée par le conseil des commissaires du 28 avril 2015 concernant les compressions budgétaires imposées à la Corporation secondaire en spectacle.
- 05.2.2 De madame Annik Tomlinson, commissaire parent : Lettre de démission.

- 05.2.3 Du personnel de l'école Saint-Lucien : Lettre et pétition à l'égard de l'abolition du poste de direction adjointe d'école (50 %).
- 05.3 Mot de la présidente, parole aux commissaires et aux commissaires parents.
- O5.4 Structure administrative des cadres pour l'année scolaire 2015-2016 (document séance tenante).
- Nomination/Engagement à la direction adjointe du Centre d'éducation des adultes La Relance (document séance tenante : DG 15.05.19-05.5).
- 05.6 Protocole d'entente Bibliothèque municipale-scolaire à Rougemont (document SG 15.05.19-05.6).
- Usisir et Sport Montérégie renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2015-2016 et nomination d'un délégué (document SG 15.05.19-05.7).
- 05.8 Rapport du protecteur de l'élève Semaine de relâche (document SG 15.05.19-05.8).
- 05.9 Détermination de la date de dépôt du rapport annuel du protecteur de l'élève (document SG 15.05.19-05.9).
- 08.1 Acquisition de tableaux numériques interactifs (document TI 15.05.19-08.1).
- 09.1 Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2015-2016 (document RH 15.05.19-09.1).
- 09.2 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2015-2016 (document RH 15.05.19-09.2).
- O9.3 Plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2015-2016 (document RH 15.05.19-09.3).
- O9.4 Avis de non-rengagement et de mise en disponibilité pour le personnel enseignant (document RH 15.05.19-09.4).
- 09.5 Engagement (document RH 15.05.19-09.5).
- 10.1 Taux d'indemnisation des frais de déplacement (politique RFP 01 « Politique de remboursement des frais de déplacement, du subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement ») (document RF15.05.19-10.1).
- 10.2 Augmentation de certains frais chargés par la commission scolaire (document RF 15.05.19-10.2).
- 11.1 Adjudication de contrats
- 11.1.1 Mise à la terre (MALT) des postes de soudure et remplacement de 3 panneaux électriques École professionnelle des Métiers, Édifice Laurier (document RM 15.05.19-11.1.1).
- 11.1.2 Réfection de stationnement École Saint-Joseph, Lacolle (document RM 15.05.19-11.1.2),
- 11.1.3 Travaux de branchement de services d'aqueduc et d'égouts, aménagement du stationnement et travaux de plomberie École Saint-Jacques (document RM 15.05.19-11.1.3).
- 11.1.4 Conciergeries et cloisonnement de l'escalier École Saint-Alexandre (document RM 15.05.19-11.1.4).
- 11.1.5 Insonorisation du gymnase École des Prés-Verts (document RM 15.05.19-11.1.5).
- 11.1.6 Contrôle d'accès 12 bâtiments (document RM 15.05.19-11.1.6).
- 11.1.7 Remplacement de la chaudière au mazout École Saint-Alexandre (document RM 15.05.19-11.1.7).
- 11.1.8 Agrandissement de la salle électrique et ajout d'une issue au sous-sol École Hamel (document RM 15.05.19-11.1.8).
- 11.1.9 Ventilation du gymnase et aménagement d'une cuisine École du Pélican, Édifice Laflamme (document RM 15.05.19-11.1.9).
- 11.1.10 Entretien des chaudières et chauffe-eau (document RM 15.05.19-11.1.10).
- 11.2 Dérogation Octroi d'un mandat d'évaluation à la firme CIM-Conseil en immobilisation et management Inc. (document RM 15.05.19-11.2).
- 11.3 Relocalisation d'une conduite pluviale à l'école Jean XXIII (document RM 15.05.09-11.3).
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.

14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Madame Chantal Boutet, directrice adjointe à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, présente les différents services offerts aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme au secondaire à leur école. Cette présentation est en lien avec les orientations 1 (Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves) et 2 (Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves) du plan stratégique de la commission scolaire.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Jacques Landry, président du Syndicat des Professionnelles et Professionnels de la Montérégie (CSQ) sollicite l'appui des membres du Conseil des commissaires à l'égard des demandes syndicales faites auprès du Gouvernement, lesquelles visent l'attraction et la rétention du personnel professionnel dans les commissions scolaires. À cet effet, il dépose séance tenante une copie de la lettre dont il a fait lecture.

Dans le cadre des consultations menées à l'égard de la *Politique d'admission et d'inscription des élèves*, mesdames Josée Sauvageau et Véronique Paré, parents d'élèves résidant à Sainte-Angèle-de-Monnoir, prônent les classes multi-âges afin d'éviter les transferts d'élèves.

Madame Kim Vanier, parent du conseil d'établissement de l'école de Richelieu, exprime sa préoccupation quant aux transferts possibles de certains élèves du préscolaire.

Madame Katia Gaucher, parent, exprime son désaccord relativement à la façon d'accepter les élèves au Programme d'Éducation Internationale (PEI) par tirage au sort pour les élèves qui répondent aux exigences du programme et croit qu'on devrait admettre de façon prioritaire les élèves qui ont les meilleurs résultats scolaires.

Monsieur Bruno Lafrance, parent, informe les membres du Conseil des commissaires qu'un comité s'est formé afin d'éventuellement demander à la Commission scolaire de mettre en place une école alternative.

05.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 21 AVRIL 2015</u> (document SG 15.05.19-05.1)

Chaque membre du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 21 avril 2015 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 15.05.19 002

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2015 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance du 21 avril 2015.

05.2 CORRESPONDANCE

- 05.2.1 De Me Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général de la Commission scolaire de l'Énergie : copie de la résolution 184 0415 adoptée par le conseil des commissaires du 28 avril 2015 concernant les compressions budgétaires imposées à la Corporation secondaire en spectacle.
- 05.2.2 De madame Annik Tomlinson, commissaire parent : Lettre de démission.
- 05.2.3 Du personnel de l'école Saint-Lucien : Lettre et pétition à l'égard de l'abolition du poste de direction adjointe d'école (50 %).

05.3 <u>MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAROLE AUX COMMISSAIRES ET AUX COMMISSAIRES PARENTS</u>

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du conseil des commissaires des activités auxquelles elle et certains collègues ont participé depuis la séance du 21 avril 2015.

Aussi, quelques commissaires font état des activités auxquelles ils ont participé et informent leurs collègues quant à certains événements qui se tiendront dans les écoles de leur circonscription.

Monsieur Olivier Demers-Payette, commissaire parent, mentionne que lors de la dernière rencontre du comité de parents, ils ont procédé à la consultation relative à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* et qu'une lettre exposant leurs commentaires sera transmise aux instances concernées sous peu. Il fait part également que suite à la démission de madame Annik Tomlinson, l'élection d'un nouveau parent commissaire aura lieu à la prochaine rencontre, soit le 3 juin 2015.

05.4 <u>STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016</u> (document séance tenante)

Compte tenu des considérations préalables à la révision de la structure administrative des postes-cadres à la Commission scolaire;

Considérant les besoins en personnel cadre de la Commission scolaire pour l'année 2015-2016;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées;

Considérant les recommandations de l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), section locale;

Considérant les recommandations de l'Association des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement de Champlain (ADEC);

HR 15.05.19

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'adopter pour l'année 2015-2016, la structure administrative des cadres, telle que ci-après décrite :

Structure administrative des cadres 2015-2016

Unité administrative	Identification du noste
École Notre-Dame-du-Sourire	Identification du poste Direction (50 %)
Ecole Notie-Dame-du-Sourile	Direction (30 %)
École Paul-Germain-Ostiguy	Direction adjointe
École Pointe-Olivier	Direction
Ecole i onite onvier	Direction
École professionnelle des Métiers	Direction adjointe
Leole professionnene des Wetters	Gestionnaire administratif
École Sacré-Cœur	Direction
École Saint-Alexandre	Direction
École Saint-Niexandre	Direction (50 %)
École Sainte-Anne	Direction (60 %)
	Direction
École Saint-Eugène	Direction adjointe
École Saint-Gérard	Direction
École Saint-Jacques	Direction (50 %)
École Saint-Joseph (Lacolle)	Direction (50 %)
	Direction
École Saint-Lucien	Direction
École Saint-Michel	Direction
ź 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Direction
École Saint-Vincent	Direction adjointe
	Direction
	Direction adjointe
Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	Direction adjointe
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Direction adjointe
	Gestionnaire administratif
	Direction
	Direction adjointe
Polyvalente Marcel-Landry	Direction adjointe
	Gestionnaire administratif
	Direction générale
	Direction générale adjointe
Direction générale	Direction générale adjointe
	Chef de secrétariat
Complete des constants of many at the	Chei de secretariat
Service du secrétariat général et des communications	Secrétaire général
Service des ressources éducatives aux adultes et à	Direction
la formation professionnelle	Coordination
la formation professionnelle	Direction
Comico dos massocimos áduastivos surviscusos et du	
Service des ressources éducatives aux jeunes et du	Direction adjointe
transport scolaire	Direction adjointe
	Coordination
Coming day areas (Constant)	Direction
Service des ressources financières et de	Direction adjointe
l'organisation scolaire	Agent d'administration
	Agent d'administration
	Direction
Service des ressources matérielles	Direction adjointe
	Régisseur
	Régisseur
	Direction
	Direction adjointe
Service des ressources humaines	Coordonnatrice
	Cons. gestion de personnel
	Cons. gestion de personnel
Service des ressources numunes	Cons. gestion de personnel
	cons. gestion de personner

Unité administrative	Identification du poste
	Direction
Service des technologies de l'information	Coordination
	Régisseur

05.5 NOMINATION/ENGAGEMENT À LA DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE (document séance tenante : DG 15.05.19-05.5)

Considérant la nomination de monsieur Marc Vigeant au poste de coordonnateur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;

Considérant l'ouverture du poste de direction adjointe au Centre d'éducation des adultes La Relance et les travaux réalisés par le comité de sélection;

HR 15.05.19

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Stéphanie Tremblay soit engagée au poste de directrice adjointe au Centre d'éducation des adultes La Relance. La date d'entrée en fonction reste à confirmer.

Que, conformément à l'article 6.2.3 de la *Politique locale de gestion*, madame Stéphanie Tremblay soit soumise à une période probatoire d'une année.

Adopté à l'unanimité.

05.6 PROTOCOLE D'ENTENTE – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE À ROUGEMONT (document SG 15.05.19-05.6)

Considérant que conformément à l'article 267 de la *Loi sur l'instruction publique*, une commission scolaire peut conclure une entente avec une municipalité ou un organisme communautaire de son territoire pour établir en commun une bibliothèque publique;

Considérant l'intérêt de la Commission scolaire et de la municipalité de Rougemont de partager cet équipement culturel pour le bien des élèves de l'école Saint-Michel et l'ensemble des citoyens de Rougemont;

Considérant que la municipalité de Rougemont dispose des espaces nécessaires pour l'établissement d'une bibliothèque municipale-scolaire;

Considérant qu'il y a lieu de préciser le mode de fonctionnement de la bibliothèque municipalescolaire;

HR 15.05.19 005

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente et monsieur Eric Blackburn, directeur général à signer le protocole d'entente à intervenir entre la municipalité de Rougemont, la Commission scolaires des Hautes-Rivières et le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Montérégie Inc., selon les termes et conditions qu'ils jugeront convenables.

05.7 <u>LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – RENOUVELLEMENT DE L'AFFILIATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 ET NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ</u> (document SG 15.05.19-05.7)

Considérant les services offerts par l'organisme Loisir et Sport Montérégie;

Considérant qu'annuellement la commission scolaire doit renouveler son adhésion et nommer son délégué à l'organisme;

HR 15.05.19 006

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que la Commission scolaire renouvelle son adhésion à l'organisme Loisir et Sport Montérégie pour l'année 2015-2016;

De déléguer monsieur Stéphane Surprenant, membre du conseil des commissaires pour agir à titre de délégué de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, auprès dudit organisme.

Adopté à l'unanimité.

05.8 <u>RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE – SEMAINE DE RELÂCHE</u> (document SG 15.05.19-05.8)

Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications, dépose un rapport reçu du protecteur de l'élève, Me Christian Beaudry, concernant la semaine de relâche 2016. Il conclut que l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du protecteur de l'élève et que la décision du conseil des commissaires d'adopter pour l'année scolaire 2015-2016 un calendrier ne comportant pas de semaine de relâche en mars 2016 a été prise en application de la convention collective des enseignants ainsi que dans le respect de la volonté exprimé par leur syndicat.

05.9 <u>DÉTERMINATION DE LA DATE DE DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE</u> (document SG 15.05.19-05.9)

Considérant que conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Ce rapport doit également faire état, de manière distincte, des plaintes concernant des actes d'intimidation ou de violence;

Considérant que l'article 7.6 du Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents prévoit qu'annuellement et à la date déterminée par le conseil des commissaires, le protecteur de l'élève doit transmettre son rapport;

HR 15.05.19 007

Il est proposé par madame Manon Côté :

Que le protecteur de l'élève transmette annuellement au conseil des commissaires son rapport écrit, prévu à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*, au plus tard le 1^{er} septembre suivant la fin de chaque année scolaire.

08.1 <u>ACQUISITION DE TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS</u> (document TI 15.05.19-08.1)

Considérant la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à l'appel d'offres regroupées, mené par le Centre des Services partagés du Québec (CSPQ) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition de matériel informatique (HR 13.06.27-004);

Considérant l'appel d'offres mené par ces organismes à l'égard de l'acquisition de tableaux numériques interactifs;

Considérant les résultats dudit appel d'offres;

HR 15.05.19 008

Il est proposé par madame Isabelle Brulotte :

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, les bons de commande qui découleront de cet appel d'offres pour l'acquisition de tableaux numériques interactifs, auprès des fournisseurs retenus, et ce, dans le respect de l'allocation accordée par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (mesure 50730).

Adopté à l'unanimité.

09.1 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2015-2016 (document RH 15.05.19-09.1)

Considérant le plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2014-2015;

Considérant les modifications et les réductions de services spécifiques à rendre pour l'année 2015-2016;

Considérant certains réaménagement de la structure administrative;

HR 15.05.19 009

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien, pour l'année 2015-2016 avec les modifications suivantes apportées au plan 2014-2015 :

Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2014-2015 :

POSTES ABOLIS:

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF	DATE
Opérateur en informatique, classe I	35 h	Service des technologies de l'information	Modification de services spécifiques à rendre	2014-08-29
Technicien en informatique	35 h	Service des technologies de l'information	Réduction de services spécifiques à rendre	2014-10-24
Secrétaire d'école ou de centre	35 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	Modification de services spécifiques à rendre	2014-10-24
Agent de bureau, classe II	17 h 30	Polyvalente Marcel-Landry	Réduction de services spécifiques à rendre	2014-12-19

Postes créés :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Opérateur en reprographie, classe principale	35 h	Service des ressources matérielles	2014-09-09
Opérateur en informatique, classe principale	35 h	Service des technologies de l'information	2014-07-07
Agent de bureau, classe I	26 h	Centre d'éducation des adultes La Relance	2014-10-31

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Apprenti de métier	38 h 45	Service des ressources matérielles	2015-03-16

Modifications effectives au 1^{er} juillet 2015 :

POSTES ABOLIS:

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Conducteur de véhicule léger	38 h 45	Service des ressources matérielles	Réduction de services spécifiques à rendre
Ouvrier d'entretien, classe II	30 h	Notre-Dame-de-Lourdes, secteur Iberville	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	6 h	Sacré-Cœur, secteur Iberville	Réaménagement de la structure administrative
Surveillant d'élèves à caractère cyclique	26 h	Polyvalente Chanoine-Armand- Racicot	Réaménagement de la structure administrative
Ouvrier d'entretien, classe II	35 h	Joséphine- Dandurand (17 h) et Bruno-Choquette (18 h)	Réduction de services spécifiques à rendre
Ouvrier d'entretien, classe II	38 h 45	Polyvalente Chanoine-Armand- Racicot	Réduction de services spécifiques à rendre
Ouvrier d'entretien, classe II	25 h	Paul-Germain-Ostiguy	Réduction de services spécifiques à rendre
Ouvrier d'entretien, classe II	15 h	De Monnoir	Réaménagement de la structure administrative
Électricien	38 h 45	Service des ressources matérielles	Modification de services spécifiques à rendre
Opérateur en imprimerie, classe principale	35 h	Service des ressources matérielles	Modification de services spécifiques à rendre
Ouvrier d'entretien, classe II à caractère cyclique	27 h	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (17 h) et Marguerite-Bourgeoys (10 h)	Modification de services spécifiques à rendre
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Modification de services spécifiques à rendre
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Modification de services spécifiques à rendre
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources humaines	Modification de services spécifiques à rendre
Agent de bureau, classe I	35 h	Service du secrétariat général et des communications	Modification de services spécifiques à rendre
Surveillant d'élèves à caractère cyclique	16 h 30	Joséphine- Dandurand	Modification de services spécifiques à rendre
Surveillant d'élèves à caractère cyclique	19 h 30	Docteur-Alexis-Bouthillier	Modification de services spécifiques à rendre
Acheteur	35 h	Polyvalente Marcel-Landry	Réduction de services spécifiques à rendre
Opérateur en imprimerie	35 h	Paul-Germain-Ostiguy	Réduction de services spécifiques à rendre
Agent de bureau, classe I	35 h	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle	Réduction de services spécifiques à rendre

Postes créés :

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Conducteur de véhicule léger	31 h	Service des ressources matérielles
Ouvrier d'entretien, classe II	36 h	Notre-Dame-de-Lourdes, Iberville (30 h) et Sacré-Cœur, Iberville (6 h)
Surveillant d'élèves à caractère cyclique	25 h	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II	27 h	Joséphine-Dandurand (9 h) et Bruno-Choquette (18 h)
Ouvrier d'entretien, classe II	32 h 15	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Ouvrier d'entretien, classe II	28 h	Paul-Germain-Ostiguy (13 h) et de Monnoir (15 h)
Ouvrier d'entretien, classe II	27 h	Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (17 h) et Marguerite-Bourgeoys (10 h)

TITRE DU POSTE	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE	LIEU DE TRAVAIL
Agent de bureau, classe I	17 h 30	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire
Technicien en administration	35 h	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire
Technicien en administration	35 h	Service des ressources humaines
Surveillant d'élèves à caractère cyclique	30 h	Joséphine- Dandurand

09.2 <u>PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR JEUNE)</u> <u>POUR L'ANNÉE 2015-2016 (document RH 15.05.19-09.2)</u>

Considérant le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune) pour l'année 2014-2015;

Considérant les modifications substantielles de services à rendre pour l'année 2015-2016;

HR 15.05.19 010

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur jeune), pour l'année 2015-2016 avec les modifications suivantes apportées au plan 2014-2015 :

Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2014-2015 :

Poste créé :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Conseiller pédagogique	100 %	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	2014-06-17

Modifications effectives au 1^{er} juillet 2015 :

POSTES ABOLIS:

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Orthopédagogue	100 %	Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire	Modification substantielle de services à rendre
Animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire	80 %	Marie-Derome	Modification substantielle de services à rendre

Postes créés :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL
Attaché d'administration	100 %	Service du secrétariat général et des communications
Conseiller d'orientation	50 %	Marguerite-Bourgeoys

Adopté à l'unanimité.

09.3 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (SECTEUR DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE) POUR L'ANNÉE 2015-2016 (document RH 15.05.19-09.3)

Considérant le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle) pour l'année 2014-2015;

Considérant les modifications substantielles de services à rendre pour l'année 2015-2016;

HR 15.05.19 011

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel (secteur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, pour l'année 2015-2016 avec les modifications suivantes apportées au plan 2014-2015 :

Modifications apportées au plan d'effectifs au cours de l'année scolaire 2014-2015 :

Poste créé :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	DATE
Conseiller d'orientation	100 %	École professionnelle des Métiers	2014-12-01

➤ Modifications effectives au 1^{er} juillet 2015 :

POSTES ABOLIS:

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL	MOTIF
Conseiller en formation scolaire	57,1428 %	Centre d'éducation des adultes La Relance	Modification substantielle de services à rendre
Conseiller en formation scolaire	100 %	l'École professionnelle des Métiers	Modification substantielle de services à rendre

Poste créé :

TITRE DU POSTE	POURCENTAGE POSTE	LIEU DE TRAVAIL
Conseiller pédagogique	57,1428 %	Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Adopté à l'unanimité.

09.4 <u>AVIS DE NON-RENGAGEMENT ET DE MISE EN DISPONIBILITÉ POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT</u> (document RH 15.05.19-09.4)

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2015-2016 en date du 2 avril 2015;

HR 15.05.19 012

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que les enseignants suivants soient non-rengagés pour surplus de personnel au 1er juillet 2015 :

NOM	СНАМР	ÉCOLE
Choinière, Marie-Élise	01 – Adaptation scolaire	Paul-Germain-Ostiguy
Dorval, Catherine	01 – Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Dufault, Audrey	01 – Adaptation scolaire	Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville)
Gosselin-Roy, Maggy	01 – Adaptation scolaire	Paul-Germain-Ostiguy
Laflamme, Jenny	01 – Adaptation scolaire	Marie-Rivier
Laramée, Claudia	01 – Adaptation scolaire	Saint-Alexandre
Légaré, Karine	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien
Nadeau, Maryline	01 – Adaptation scolaire	Marie-Rivier

NOM	СНАМР	ÉCOLE
Pinsonneault, Maryse	01 – Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Théroux, Isabelle	01 – Adaptation scolaire	Joséphine-Dandurand
Viens, Marie-Joe	01 – Adaptation scolaire	Monseigneur-Euclide-Théberge
Boisclair, Véronique	02 - Préscolaire	du Petit-Clocher
Nadeau, Stéphanie	02 - Préscolaire	Sainte-Anne
Robitaille, Sabrina	02 - Préscolaire	du Petit-Clocher
Samson, Ève	12 – Français	Affectation-bassin

Considérant l'organisation scolaire projetée pour 2015-2016 en date du 2 avril 2015;

HR 15.05.19 013

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que les enseignants suivants soient mis en disponibilité pour surplus de personnel au 1er juillet 2015 :

NOM	СНАМР	ÉCOLE	
Blais, Véronique	01 – Adaptation scolaire	Marguerite-Bourgeoys	
Charest St-Pierre, Kim	01 – Adaptation scolaire	Saint-Michel	
Santerre, Véronique	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien	
Croteau, Annie	8 – Anglais, langue seconde	Polyvalente Marcel-Landry	
Gourdes, Nécia	8 – Anglais, langue seconde	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	
Kucharski, Annie	8 – Anglais, langue seconde	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	
Laporte, Vincent	8 – Anglais, langue seconde	Marguerite-Bourgeoys	
Tanguay, Bernard Jr.	8 – Anglais, langue seconde	Polyvalente Marcel-Landry	
Rondeau, Josée	9 – Éducation physique et à la santé	Joséphine-Dandurand	
Stevanovic, Mirko	9 – Éducation physique et à la santé	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	
Mailhot, Marlyne	10 – Musique	Monseigneur-Euclide-Théberge	
Marcoux, Denis	10 – Musique	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	
Neault, Louise	10 – Musique	Polyvalente Marcel-Landry	
Picotte, Isabelle	11 – Arts plastiques	Joséphine-Dandurand	
Senay, Louise	11 – Arts plastiques	Paul-Germain-Ostiguy	
Solheid, Béatrice	11 – Arts plastiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	
Thibodeau, Annie	11 – Arts plastiques	Polyvalente Marcel-Landry	
Valton, Marie-Pierre	11 – Arts plastiques	Monseigneur-Euclide-Théberge	

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Boivin, Hugues	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Breton, Mélanie	12 – Français	Polyvalente Marcel-Landry
Fontaine, Nathalie	12 – Français	Joséphine-Dandurand
Goyette, Karine	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Lorrain, Mélanie	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Moreau, Frédérick	12 – Français	Marguerite-Bourgeoys
Rivard, Denis	12 – Français	Marguerite-Bourgeoys
Royer, Marie-Soleil	12 – Français	Paul-Germain-Ostiguy
Sansoucy, Sonia	12 – Français	Docteur-Alexis-Bouthillier
Sylvestre, Pascal	12 – Français	Monseigneur-Euclide-Théberge
Avon, Sébastien	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Barrière, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Côté, Stéphanie	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Derly-Téton, Fanny	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Dumont, Martine	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeoys
Gaucher, Nicolas	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Languedoc, Patrick	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Létourneau, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Mc Nulty, Pascale	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Méthé, Karine	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
Plamondon, Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Rousselle, Geneviève	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Roy, Sandra	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Savoie, Johanne	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeoys
Saint-Amand, Ian	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
St-Pierre, Caroline	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
St-Pierre, Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Turcotte, Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeoys
White, Peter	13 – Sciences et mathématiques	Monseigneur-Euclide-Théberge
Houde, Milène	14 – Éthique et culture religieuse	Monseigneur-Euclide-Théberge
Jacques, Sylvain	14 – Éthique et culture religieuse	Monseigneur-Euclide-Théberge
St-Onge, Valérie	14 – Éthique et culture religieuse	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
	I	
Dupasquier, Patrick	17 – Sciences humaines	Monseigneur-Euclide-Théberge
Gosselin, Valérie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Guay, Stéphanie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Marcel-Landry

NOM	СНАМР	ÉCOLE	
Labrecque, Mathieu	17 – Sciences humaines	Marguerite-Bourgeoys	
Lamoureux, Isabelle	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	
Michaud, Guy	17 – Sciences humaines	Docteur-Alexis-Bouthillier	
Morneau, Andréanne	17 – Sciences humaines	Paul-Germain-Ostiguy	
Patenaude, Julie	17 – Sciences humaines	Joséphine-Dandurand	
Payeur, Mireille	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot	

09.5 **ENGAGEMENT** (document RH 15.05.19-09.5)

HR 15.05.19 014

Il est proposé par monsieur Olivier Demers-Payette :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annik Tomlinson soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'agente de développement, service aux entreprises au Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle et ce, à compter du 21 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.1 TAUX D'INDEMNISATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT (POLITIQUE RFP 01 « POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DU SUBSISTANCE, DE LOGEMENT, DE REPRÉSENTATION ET DE PERFECTIONNEMENT ») (document RF15.05.19-10.1)

Considérant que des employés doivent encourir des frais lors de déplacements dans l'exercice de leurs fonctions;

Considérant l'obligation faite par les conventions collectives;

Considérant l'obligation prévue au point 6.1.1 de la « *Politique de remboursement des frais de déplacement, de subsistance, de logement, de représentation et de perfectionnement* », d'établir annuellement le taux d'indemnisation du kilométrage;

HR 15.05.19 015

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

D'établir le taux d'indemnisation pour le kilométrage à 0,42 \$ du kilomètre;

Cette tarification prendra effet à la date d'entrée en vigueur de la convention collective du personnel professionnel pour l'ensemble du personnel de la Commission scolaire.

10.2 <u>AUGMENTATION DE CERTAINS FRAIS CHARGÉS PAR LA COMMISSION SCOLAIRE</u> (document RF 15.05.19-10.2)

Considérant les coûts encourus par la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour répondre aux demandes ci-dessous et dans le but de limiter leur occurrence;

HR 15.05.19 016

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De facturer aux différents demandeurs les frais suivants pour chacune des occurrences énumérées ci-dessous;

Cette tarification entrera en vigueur à compter du 1er juillet 2015.

Tarification	Proposée	Actuelle
Demande de relevé de taxe scolaire par les notaires	40,00 \$	25,00 \$
Frais de rappel pour un compte de taxe scolaire impayé	5,00 \$	5,00\$
Envoi d'état de compte de la taxe scolaire impayée avant envoi au huissier (courrier recommandé)	Frais de poste	Frais de poste
Chèque sans provision	40,00 \$	40,00 \$
Frais pour remboursement du deuxième versement de taxe avant échéance, et frais d'un versement de taxe erroné	40,00 \$	40,00 \$
Attestation officielle pour un relevé des apprentissages (relevé de notes ou un bulletin	Gratuit	Gratuit
Attestation officielle pour un relevé des apprentissages (relevé de notes ou un bulletin) transmis par la poste	10,00 \$	10,00 \$
Lettre d'attestation officielle pour CCQ	30,00 \$	30,00 \$
Frais de recouvrement pour compte impayé (autre que taxe scolaire)	40,00 \$	40,00 \$
Attestation d'expérience (2e demande annuelle)	5,00 \$	5,00 \$
Relevé fiscal (émission additionnelle)	6,00 \$	6,00 \$
Documentation « copie de document » par feuille	0,25 \$	0,25 \$
Test de reconnaissance des acquis (TENS, TDG), frais de services complémentaires	35,00 \$	35,00 \$

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 MISE À LA TERRE (MALT) DES POSTES DE SOUDURE ET REMPLACEMENT DE 3 PANNEAUX ÉLECTRIQUES – ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS, ÉDIFICE LAURIER (document RM 15.05.19-11.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 017

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, G.C.M. Limitée, le contrat pour la mise à la terre (MALT) des postes de soudure et pour le remplacement de trois (3) panneaux électriques à l'École professionnelle des Métiers, édifice Laurier, au montant de 56 312,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.2 <u>RÉFECTION DE STATIONNEMENT – ÉCOLE SAINT-JOSEPH (LACOLLE)</u> (document RM 15.05.19-11.1.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 018

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Béton Mobile St-Alphonse Inc., le contrat pour la réfection du stationnement à l'école Saint-Joseph (Lacolle), au montant de 117 808,22 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.3 TRAVAUX DE BRANCHEMENT DE SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS, AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT ET TRAVAUX DE PLOMBERIE – ÉCOLE SAINT-JACQUES (document RM 15.05.19-11.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Frégeau & Fils Inc., le contrat pour les travaux de branchement de services d'aqueduc et d'égouts, de l'aménagement du stationnement et des travaux de plomberie à l'école Saint-Jacques, au montant de 150 834,50 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.4 <u>CONCIERGERIES ET CLOISONNEMENT DE L'ESCALIER – ÉCOLE SAINT-</u> ALEXANDRE (document RM 15.05.19-11.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19

Il est proposé par madame Josée Hébert :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Albert et Fils Construction Inc., le contrat pour les conciergeries et le cloisonnement de l'escalier à l'école Saint-Alexandre, au montant de 66 514,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.5 <u>INSONORISATION DU GYMNASE – ÉCOLE DES PRÉS-VERTS</u> (document RM 15.05.19-11.1.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 021

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions J. Boulais Inc., le contrat pour l'insonorisation du gymnase à l'école des Prés-Verts, au montant de 138 465,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.6 CONTRÔLE D'ACCÈS - 12 BÂTIMENTS (document RM 15.05.19-11.1.6)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 022

Il est proposé par madame Gisèle Bombardier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Securmax Systèmes Intégrés de Sécurité Inc., le contrat pour la fourniture et l'installation d'un système de contrôle d'accès sur portes extérieures pour 12 bâtiments au montant de base plus l'option A, de 163 227,55 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.7 REMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE AU MAZOUT – ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE (document RM 15.05.19-11.1.7)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 023

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Plomberie & Chauffage Topp 2006 Inc., le contrat pour le remplacement de la chaudière au mazout à l'école Saint-Alexandre, au montant de 50 966,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.8 AGRANDISSEMENT DE LA SALLE ÉLECTRIQUE ET AJOUT D'UNE ISSUE AU SOUS-SOL – ÉCOLE HAMEL (document RM 15.05.19-11.1.8)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 024

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Pier-Jal Inc., le contrat pour l'agrandissement de la salle électrique et l'ajout d'une issue au sous-sol à l'école Hamel, au montant de 198 500,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.9 <u>VENTILATION DU GYMNASE ET AMÉNAGEMENT D'UNE CUISINE – ÉCOLE DU PÉLICAN, ÉDIFICE LAFLAMME</u> (document RM 15.05.19-11.1.9)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 025

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction AKGL Inc., le contrat pour la ventilation du gymnase et l'aménagement d'une cuisine à l'école du Pélican, édifice Laflamme, au montant de 175 895,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.1.10 ENTRETIEN DES CHAUDIÈRES ET CHAUFFE-EAU (document RM 15.05.19-11.1.10)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 15.05.19 026

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

et

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Navada Ltée, le contrat selon la simulation pour l'entretien des chaudières et chauffe-eau pour l'ensemble des établissements de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour les régions # 1, # 2, # 3, au montant total de 55 565,00 \$ et pour la région # 4 à Servitech Énergie Inc. au montant total de 16 320,00 \$.

Adopté à l'unanimité.

11.2 <u>DÉROGATION – OCTROI D'UN MANDAT D'ÉVALUATION À LA FIRME CIM-</u> <u>CONSEIL EN IMMOBILISATION ET MANAGEMENT INC.</u> (document RM 15.05.1911.2)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est à planifier un projet de réorganisation pédagogique et administrative;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières a requis les services de la Société Québécoise des Infrastructures afin de l'accompagner pour le volet immobilier;

Considérant que la firme CIM-Conseil en immobilisation et management inc. a déposé à la Commission scolaire une offre de service (no 15-4070) – Évaluation du plan de réorganisation des immeubles, datée du 10 avril 2015;

Considérant que sur recommandation de la Société Québécoise des Infrastructures, la Commission scolaire des Hautes-Rivières désire s'adjoindre l'expertise de la firme CIM-Conseil

en immobilisation et management inc. pour un mandat d'évaluation sur la faisabilité du volet immobilier du projet;

Considérant que l'article 11.1 de la *Politique d'acquisition de biens et services* (RMP 01) permet au conseil des commissaires d'octroyer une dérogation afin de conclure un contrat de gré à gré pour tout contrat entre 25 000 \$ et 100 000 \$;

Considérant que la conclusion de ce contrat de service requière l'autorisation du dirigeant de l'organisme;

HR 15.05.19 027

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que le conseil des commissaires autorise la conclusion du contrat ci-après mentionné;

et

D'octroyer à la firme CIM-Conseil en immobilisation et management inc., le mandat d'évaluation du plan de réorganisation des immeubles de la Commission scolaire selon les termes et conditions rattachés à son offre de service et de permettre à son directeur général de signer le bon de commande d'une valeur de soixante-trois mille cinq cents dollars (63 500 \$).

Adopté à l'unanimité.

11.3 <u>RELOCALISATION D'UNE CONDUITE PLUVIALE À L'ÉCOLE JEAN XXIII</u> (document RM 15.05.09-11.3)

Considérant que le projet d'agrandissement de l'école Jean XXIII nécessiterait une relocalisation d'une partie de la conduite pluviale située sous le terrain de la Commission scolaire;

Considérant que la réalisation de ce type de travaux requière l'autorisation préalable du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement;

Considérant l'expertise de la firme Les Services exp inc. à l'égard de ce type de demande;

HR 15.05.19 028

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

D'autoriser monsieur Patrice Bigras, de Les Services exp inc., à signer tous documents concernant la demande de certificat d'autorisation (article 22 de la LQE) du projet « Relocalisation d'une conduite pluviale à l'école Jean XXIII de la Municipalité d'Ange-Gardien » auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Adopté à l'unanimité.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 15.05.19 029

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que des remerciements soient adressés au Syndicat des producteurs de lait Montérégie-Est et au Syndicat des producteurs de lait Montérégie-Ouest pour les commandites offertes à

plusieurs écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et qui ont contribué à ce que des élèves puissent bénéficier d'activités fort intéressantes.

Adopté à l'unanimité.

HR 15.05.19 030

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Que des remerciements soient adressés à madame Mylène Landry, parent-bénévole qui a coordonné l'organisation du souper spaghetti à l'école Capitaine-Luc-Fortin, édifice d'Henryville. C'est grâce à l'implication de parent-bénévole qu'une telle levée de fonds est un succès.

Adopté à l'unanimité.

HR 15.05.19 031

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à monsieur le Maire Michel Fecteau et aux membres du Conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, pour avoir facilité l'organisation du Triathlon édition 2015 qui regroupait plus de 1 200 élèves, dont 800 du primaire dans le quadrilatère de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, le jeudi 7 mai.

La présence de nombreux policiers et de plusieurs membres du personnel de la Ville, dont monsieur Patrick Laplante pour l'organisation matérielle, a assuré la sécurité de l'événement. Elle a rendu possible le déploiement de toutes les activités sportives et, finalement, largement contribué au succès de l'événement auprès de nos élèves, des membres du personnel et de plus de 150 bénévoles.

Adopté à l'unanimité.

HR 15.05.19 032

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient transmis à madame Béatrice Solheid, enseignante à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi que des félicitations à ses élèves pour la décoration de la bibliothèque lors de la Soirée Reconnaissance de la Commission Scolaire des Hautes-Rivières, tenue le 23 avril 2015. En effet, la bibliothèque de la Polyvalente était habitée d'oiseaux fantastiques tous plus beaux les uns et que les autres. On aurait cru se trouver dans un ailleurs enchanté et cela a jouté à l'ambiance festive de la soirée.

Adopté à l'unanimité.

HR 15.05.19 033

Il est proposé par madame Annie Ducharme :

Que de félicitations soient adressées à madame Sandra Tarte Grenon, enseignante à la Polyvalente Marcel-Landry, pour son engagement professionnel à l'organisation du défilé de mode tenue à la Polyvalente. Madame Tarte Grenon a travaillé de nombreuses heures en un seul mois afin d'organiser cette activité de financement qui a permis d'amasser 2 000 \$.

Adopté à l'unanimité.

13. <u>AUTRES SUJETS</u>

Aucun autre sujet n'a été traité.

	14. <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>	
HR 15.05.19	Il est proposé par monsieur Pierre Boudr	reau:
034	Que la séance soit levée.	
	Adopté à l'unanimité.	
	LA PRÉSIDENTE	LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL